

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1373 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre : Aguayo
 Nom & Prénom : MARAFY ABDELKABIR
 Date de naissance : 01-01-1970
 Adresse : NR 250, LOT DOUNA DEROURA
 Tél. : 06 33 13 30 01 Total des frais engagés : 811,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MEEZAK CHAIMAA
Médecin généraliste
N°: N°: 2ème étage Demoua
Tel: 0522 515 127 / 0667 575 393

Date de consultation : 28/12/23

Nom et prénom du malade : Mr. Marafy Saidi Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + Artérite

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : _____

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 9.10.2024

Signature de l'adhérent(e) : TB Le : 23/12/2024

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ORCHIES LOT ONA 1120 DERNA TEL 05 22 51 51 80 Gsm. 05 57 54 20 88	28/12/2023	811,90 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

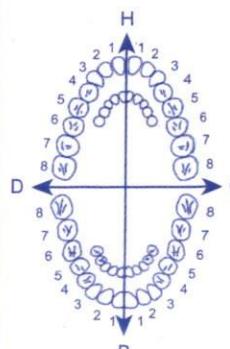
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

Le praticien est prié de préciser

Important :
Veuillez joindre les radiographies

SOINS DENTAIRES

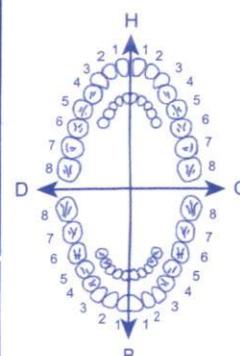
Der
Trait



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET SACHEZ BIEN PRATICIENNER VOTRE MÉTIERS

70058199/00-1
AMM/24/17 DMP/21/NRQ
DISTRIBUPTA MAD MARC A.P. / 36 - BOUSKOURA
P.P.V: 193,60 DH

patient 70 m.

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

EFFICIENT
DES TRAVAIL

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

48.00

Dr.chaimaa MERZAK

Lauréate de la faculté de médecine
Et de Pharmacie de Casablanca

Médecine Générale - échographie
Médecine esthétique - lasers médicaux
Nutrition - Hijama Médicale



الدكتورة شيماء مرزاق
خريجة كلية الطب والصيدلة
دار البيضاء

الطب العام - الفحص بالصدى
الطب التجميلي، الليزر الطبي
الغذائية - العجامة الطبية

Deroua Le

28/12/23

الدروة في

Dr. Noury Saida

Dr. MERZAK CHAIMAA
Médecin généraliste
Nora N°9, Rue Badr
Tel: 0522 515 127 / 0667 576 593

- 193,60

- Fosavance 70 jg / 5600 dt

- 437,00

- Janumet 50 mg / 88

- 97,60

- Nasal 20 mg Médecine

- 35,70

- Kondle 78 jg / générale et
esthétique 20 jg

- 48,00

- Simpon 20 jg / 4

- 811,90

- 281 j.

Dr. MERZAK CHAIMAA
Médecin généraliste
Nora N°9, Rue Badr
Tel: 0522 515 127 / 0667 576 593

PHARMACIE MORSLI
LOT NORA N°20 DEROUA
TEL: 05 22 51 51 90
Gsm: 06 57 54 20 82

تجزئة نور رقم 9، الطابق الثاني، الدروة (قرب محطة أيمان)
Lot Nora N°9, 2ème étage, Deroua Rue Badr (a Coté de boucherie ayman)
Tél : +212 5 22 515 127 / +212 6 67 576 593

Respecter les doses prescrites
احترموا الجرعات الموصدة

Uniquement sur ordonnance – Liste 1
بصري فـ فقط بـ جـوـ دـ وـ صـفـةـ طـبـيـةـ - فـلـنـةـ 1
Liste I – Uniquement sur ordonnance

Titulaire de l'AMM au Maroc

Merck Sharp & Dohme
166, 168 Bd Zerkouni
Casablanca- Maroc

97160

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
R.P.V: 43,00 DH.

